

AVIS DE COURSE

*Coupe Claudia, Promotour 470 – Grade 4
Régate 505 – Finn – Fireball – 420 - IND - Grade 5A
Régate WETA - Grade 5A*

*Samedi 7 et dimanche 8 novembre 2020
Plan d'eau de Moisson Lavacourt
Organisée par le Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt
à l'île des Loisirs des Boucles de Seine*

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

En participant à cette épreuve, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, chaque concurrent :

- s'engage à respecter :

- les mesures barrières et la distanciation physique, et en complément, à porter un masque lorsque la distance minimale de un mètre ne peut pas être respectée,
- toutes les dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, la FFVoile et l'autorité organisatrice ;

- est conscient :

- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur un voilier en équipage ou dans toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates ,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19 ,
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physique de l'ensemble des pratiquants ;

- accepte que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au COVID-19.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régates est ouverte à tous les bateaux des classes : 505, 470, Finn, Fireball, 420, et en intersérie dériveurs, ainsi qu'aux Weta
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en effectuant une préinscription en ligne via la plateforme du CVML accessible avec le lien suivant :
<http://www.cvml.fr/regate-470-505-finn-fireball-ind-weta-7-8-novembre> au plus tard le 1^{er} novembre 2020.

Attention : un coureur préinscrit doit confirmer son inscription le jour de l'épreuve. Les préinscriptions pourront être effectuées sur place le jour même suivant les conditions précisés dans le §4.

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Pour l'épreuve 470 PROMOTOUR, les concurrents doivent être à jour de leur cotisation AS 470 France 2020.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant inscription en ligne	Montant sur place
Double	25€	35€
Solitaire	15€	20€

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :

7 novembre 2020 de 11h00 à 13h00 au self de l'Île des Loisirs

- 5.2 Animation :

Dans le cadre des mesures de prévention en raison de la pandémie de COVID-19, et afin de limiter le nombre de personnes dans un même lieu clos, les animations en soirée seront séparées selon les classes.

Pour les monocoques (420, 470, Fireball, 505, IND), un repas est organisé par l'AS 470 (Voir détail au chapitre 13 Informations complémentaires).

Pour les WETA, un pot d'accueil est offert par la Classe WETA à la Rotonde à l'Île des Loisirs le samedi avant le dîner (Voir détail au chapitre 13 Informations complémentaires).

La remise des prix et un pot de clôture sera offert par le CVML dans les locaux de l'Île des Loisirs le dimanche après les manches du jour.

- 5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
07/11/2020	14h00	Toutes
08/11/2020	10h30	Toutes

- 5.4 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 21 mars à partir de 11 heures ou seront affichées selon la prescription fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construits

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

7.3 Un parcours Raid pourra être proposé en fonction des conditions météorologiques et de navigation

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

Pour les 470 PROMOTOUR : un classement « classic » (coques de plus de 20 ans) sera extrait du classement général par points.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués selon disponibilité.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Toutes informations utiles (et plan d'accès) sur le site du CVML : <http://www.cvml.fr/>

Eric TURBOT, cvml.info@gmail.com

Laurent LOUIN, laurent.cvml@gmail.com

Restauration et hébergement

- Dans l'enceinte du CVML : possibilité de camping dans les espaces du club
- Base de Loisirs des Boucles de Seine – Chrystel Pelchat - Tél. 01 30 33 97 80 / www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr / accueil@base-bouclesdeseine.fr
- Camping des Groux (Location de mobil-homes juste à côté du plan d'eau) : 1 chemin de l'île, 78270 Mousseaux sur Seine : 01.34.79.33.86 - reception@campingdesgroux.com – www.campingdesgroux.com
- Auberge de la Boucle, Moisson (crêperie, hôtel, centre village) : 01 34 79 33 66
- La Ruche (hôtel et restaurant bord de Seine) : 01 30 33 20 00 contact@laruche78.com

- Chez Charlot, Lavacourt (guinguette au bord de la Seine) : 01 34 79 30 06
- Le Mandarin de Bonnières (restaurant chinois) : 01 30 42 27 62

Pour les monocoques (420, 470, Fireball, 505, IND) Soirée des coureurs du samedi 7 novembre

- Une soirée dîner avec animation musicale est organisée par l'AS470, au café de la Place à Moisson (2km de la base, 5 min en voiture)
- Soirée ouverte à toutes les séries, organisateurs, accompagnateurs et arbitres.
- Participation demandée : **26 €** par participant, comprenant :
- Entrée + Plat + dessert (3 choix pour chaque) ; boissons en sus à régler sur place. Les choix seront à faire à la réservation, à défaut un menu standard sera commandé.
- Animation musicale par un trio Guitare, Batterie, Chant

Menu :

Entrées : œuf mayonnaise ; museau vinaigrette ; assiette de charcuterie

Plats : bœuf bourguignon ; dos de cabillaud ; veau marenge

Légumes : frites; riz; tagliatelles; pommes de terre vapeur

Desserts: ile flottante; fromage blanc frais; tarte aux pommes

ou fromage (brie ou camembert).

Menu par défaut : Assiette de charcuterie – Bœuf Bourguignon – Frites – Tarte aux pommes

Réservations obligatoire avant le 26 octobre (réception du règlement par chèque à l'ordre de **AS 470 FRANCE**, ou virement bancaire avec confirmation par email sports@470france.org).

Virement bancaire:

Bernard BOIME
IBAN : FR39 2004 1010 1246 4345 9D03 342
BIC : PSSTFRPPSCE

La Banque Postale – Centre Financier
45900 La Source CEDEX9

Responsable de l'organisation et adresse pour règlement :

Bernard BOIME
4 avenue des Sablons
95870 Bezons
Tel : 06 72 820 900

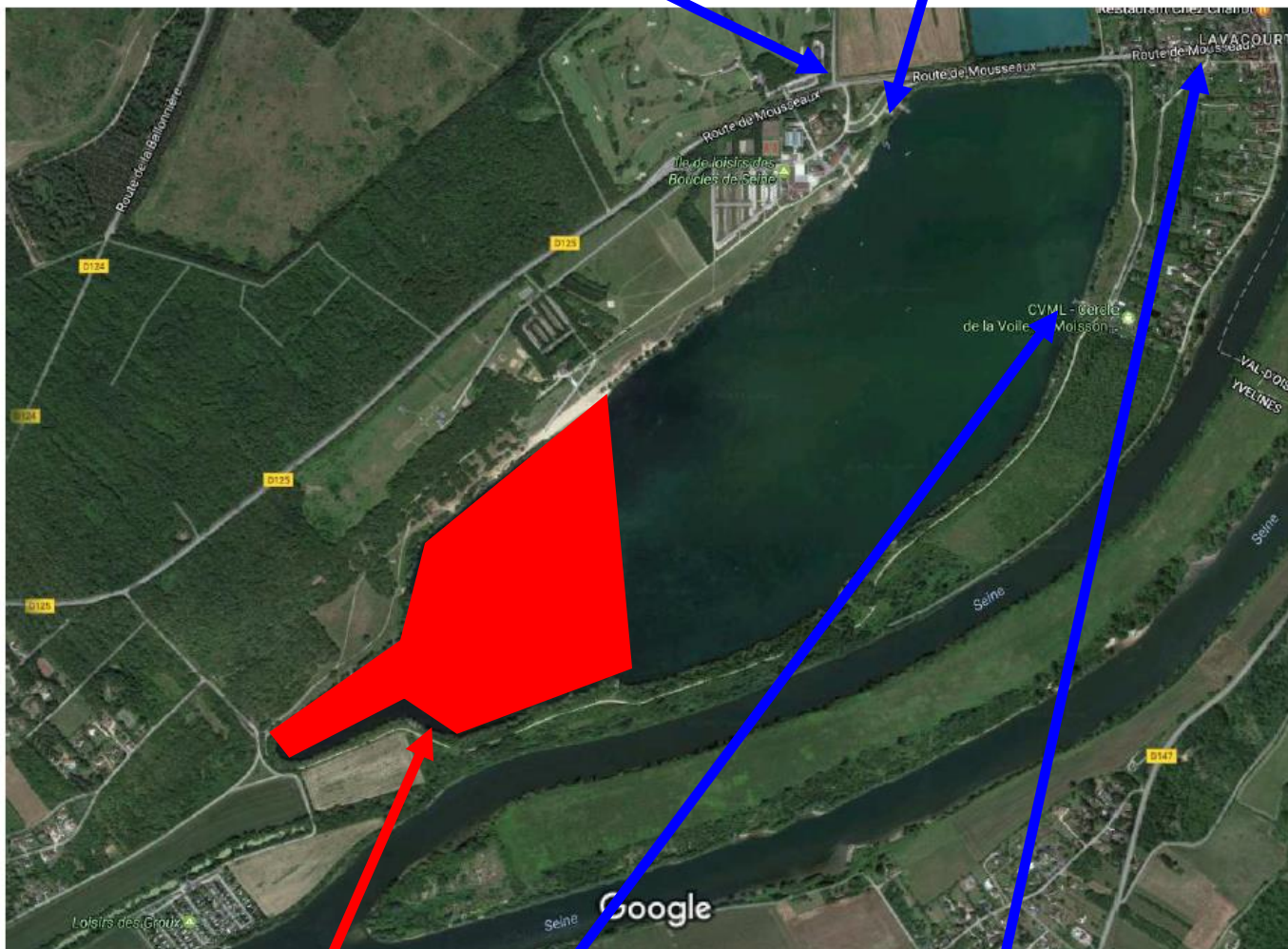
Pour les WETA, dîner des équipages du samedi 7 novembre

Repas des équipages : Le samedi 7/11 à 19h15 au Restaurant de l'Île des Loisirs Réservation jusqu'au 26/10 sur : c.chapelin@actimail.fr Tarif : 25€ à régler sur place à Christian CHAPELIN

Il est également possible de réserver des paniers repas pour le samedi et le dimanche midi, et le petit déjeuner du dimanche matin, auprès de l'Île de Loisirs.

ANNEXE ZONE DE COURSE

Pour les monocoques (420, 470, Fireball, 505, IND)
Entrée Ile des Loisirs (portail des pêcheurs) Zone de mise à l'eau



Zone interdite à la navigation

Zone de mise à l'eau

Pour les WETA

Accès au CVML